

[Voir cette infolettre dans votre navigateur.](#)

DES NOUVELLES DE NOUS!



FÉDÉRATION DU PERSONNEL PROFESSIONNEL
DES UNIVERSITÉS ET DE LA RECHERCHE

Bon retour au « bureau », nouveau comité exécutif à la fédération et déduction fiscale pour télétravail



En 2021, gardez la flamme!

Heureuse nouvelle année à vous et à vos proches! Notre équipe vous souhaite sérénité et succès. Et avant tout la santé, bien sûr.

Si vous avez écouté les nouvelles hier soir, vous savez que le début de 2021 sera rigoureux. Le Québec retourne en **confinement total** ce samedi jusqu'au lundi

8 février. Avec, en prime, un couvre-feu allant de 20 h à 5 h. Les [exigences gouvernementales](#) imposent le télétravail dans les bureaux, sauf quand la présence est absolument nécessaire. Les universités doivent offrir un maximum de cours à distance, mais peuvent maintenir les stages et laboratoires.

Comme Bill Murray dans *Le jour de la marmotte*, on revit le même scénario en boucle. Il ne manque que la chanson *I Got You Babe*... Malgré tout, on vous souhaite un bon retour au « bureau » de votre salon ou sous-sol. Vous connaissez les trucs pour rester motivés. Parlez fréquemment à vos collègues et supérieurs, faites avancer les projets qui vous tiennent à cœur, prenez soin de vous.

Il y a de la lumière au bout du tunnel. Le début de la vaccination contre la COVID-19 laisse espérer une sortie de crise au courant de 2021. Nous vous communiquerons toute information pertinente. En cas de difficulté, n'hésitez pas à joindre votre syndicat local.



Votre nouveau comité exécutif

Les syndicats et associations de la FPPU ont élu le 10 décembre le comité exécutif qui guidera la fédération pour les trois prochaines années. Après plus de 20 ans de service, Bernard Gaucher prend une retraite bien méritée. Il cède la présidence à Claude Fortin, qui codirigeait l'organisation depuis six ans. L'équipe paritaire est composée de :

- Claude Fortin (UQAT), présidente
- Emma-Émilie Gélinas (UQTR), vice-présidente

- Manon Bouchard (UQAC), secrétaire
- Patrick Pollefeys (ENAP), trésorier
- Robin Renaud (UdeS), conseiller
- Jean-Luc Simard (CHU de Québec — Université Laval), conseiller

Lors du premier congrès virtuel de son histoire, la fédération a également adopté sa **planification stratégique 2020-2023**. Parmi les projets à venir figure la mise sur pied d'une **équipe de recherche** à la FPPU. Sa première mission sera de broser un portrait détaillé du personnel professionnel actuellement employé dans les universités et centres affiliés du Québec. De plus, une éventuelle **formation créditée en action syndicale** pourrait permettre aux délégués de se perfectionner pour mieux accompagner les membres. À suivre.

De gauche à droite: Claude Fortin, Robin Renaud, Emma-Émilie Gélinas, Manon Bouchard, Patrick Pollefeys et Jean-Luc Simard.



Déduction fiscale pour frais de bureau

La pandémie vous a coûté cher en frais de bureau? Une nouvelle mesure fiscale pourrait vous permettre de réclamer facilement une **déduction allant jusqu'à 400 \$**, soit 2 \$ par jour de télétravail. Pour être admissible, vous devez avoir travaillé à la maison plus de 50 % du temps durant au moins quatre semaines de suite en 2020. Aucune pièce justificative n'est requise.

Le **crédit d'impôt simplifié pour le travail à domicile** devrait convenir à la majorité de nos membres. Si vos dépenses d'emploi dépassent 400 \$, toutefois, il pourrait

être avantageux de les calculer selon la **méthode détaillée** traditionnelle. Il faut alors faire remplir un formulaire à votre employeur et présenter les reçus de vos achats.

[Infographie de Revenu Canada](#)

[Communiqué du ministère des Finances du Québec](#)



Copyright © 2021 FPPU, Tous droits réservés.

[Ajoutez-nous à votre carnet d'adresses.](#)

Vous pouvez vous [désinscrire de cette liste d'envoi](#) en tout temps.